



Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants
quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025.

Sauf avis contraire, le contenu du présent document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission écrite du Bureau de Conseil privé.

Pour plus de renseignements :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, pièce 1000
Ottawa (ON) Canada K1A 0A3
info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025.

This publication is also available in English:
Quarterly Financial Report for the quarter ended December 31, 2025.

ISSN: 2818-1018
CP1-17F-PDF

Table des matières

1. Introduction	4
1.1. Mandat.....	4
1.2. Méthode de présentation du rapport	4
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	5
2.1 Changements importants aux autorisations	5
2.2 Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles.....	6
2.3 Changements importants depuis le début de l'année	7
3. Risques et incertitudes	8
4. Changements importants aux opérations, au personnel et aux programmes.....	9
5. Approbation des cadres supérieurs :	9
6. Annexes A & B:	11

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le présent rapport financier trimestriel doit être lu en parallèle avec le Budget principal des dépenses et les rapports financiers trimestriels précédents. Pour en apprendre davantage sur le BCP, veuillez visiter le [site Web du BCP](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen, mais a été remis au Comité ministériel de vérification du BCP et examiné par celui-ci.

1.1. Mandat

Le BCP soutient l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégique et législatif du gouvernement du Canada, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé, qui est également secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

Les principales priorités du BCP sont les suivantes :

- Conseiller, de manière non partisane, le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale.
- Soutenir le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement.
- Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, transparent et démocratique.
- Promouvoir une fonction publique efficace, diversifiée, inclusive et innovante.

1.2. Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BCP accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2025-2026 et les Budget supplémentaires des dépenses (A) et (B). Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

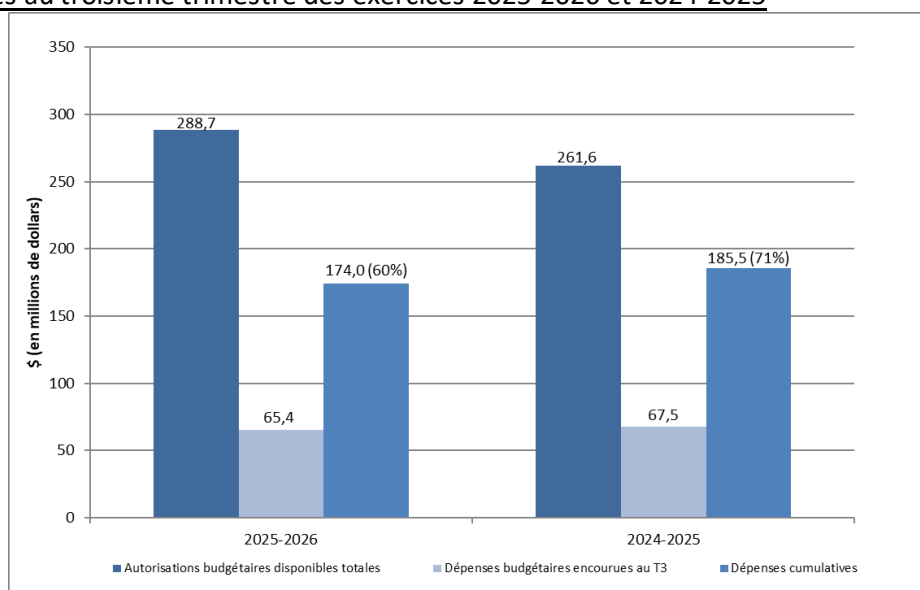
Le BCP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels¹ qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section expose les principaux éléments ayant contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et des dépenses réelles pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2025.

Le BCP a dépensé environ 60 % de ses autorisations disponibles à la fin du troisième trimestre de 2025-2026, comparativement à 71 % à la fin du même trimestre de 2024-2025 (voir le graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1: Comparaison des autorisations budgétaires disponibles totales et des dépenses budgétaires nettes totales au troisième trimestre des exercices 2025-2026 et 2024-2025



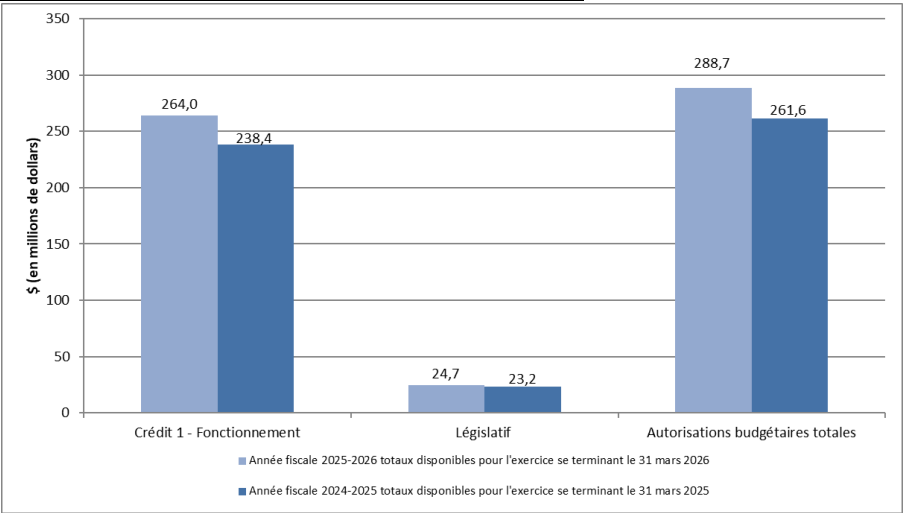
2.1 Changements importants aux autorisations

D'après le graphique 2 ci-dessous en date du 31 décembre 2025 et l'annexe A, qui se trouve à la fin de ce document, les autorisations totales dont dispose le Bureau du Conseil privé (BCP) s'élèvent à 288,7 millions de dollars en 2025-2026, comparativement à 261,6 millions de dollars au 31 décembre 2024, ce qui représente une augmentation nette de 27,1 millions de dollars ou de 10 %. L'augmentation nette des autorisations s'explique principalement par le financement alloué en 2025-2026 à la fourniture des services de sécurité pour les candidats pendant le processus électoral fédéral et les coûts liés aux élections ou à la période post-électorale, la création du Bureau des grands projets, et la poursuite de la publicité Choisis le Canada. Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution du financement découlant de la conclusion du mandat de base de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-

¹ Les notes afférentes aux états financiers ministériels annuels comprennent un rapprochement entre les résultats de la comptabilité d'exercice intégrale et les autorisations de dépenser.

2025. Les commissions d’enquête sont des organisations indépendantes, mais elles figurent dans les états financiers du BCP.

Graphique 2: Variation des autorisations au 31 décembre 2025



2.2 Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du troisième trimestre ont totalisé 65,4 millions de dollars, ce qui représente une diminution nette de 2,1 millions de dollars (3%) comparativement à 67,5 millions de dollars dépensés au cours de la même période en 2024-2025. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2025-2026 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Exercice 2024-2025 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Variation en \$	Variation en %
Personnel	47 987	48 270	(283)	(1 %)
Transports et communications	2 161	2 066	95	5 %
Information	3 999	1 534	2,465	161 %
Services professionnels et spéciaux	8 401	11 811	(3 410)	(29 %)
Location	2 073	319	1 754	550 %
Services de réparation et d'entretien	533	435	98	23 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	189	184	5	3 %
Acquisition de machines et de matériel	730	2 672	(1 942)	(73 %)
Paiement de transfert	-	378	(378)	(100 %)
Autres subventions et paiements	42	21	21	100 %
Dépenses budgétaires brutes totales	66 113	67 690	(1 577)	(2 %)
Moins les revenus affectés aux dépenses	(674)	(175)	(499)	285 %
Dépenses budgétaires nettes totales *	65 440	67 516	(2 076)	(3 %)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués

Information

L’augmentation de 2,5 millions de dollars de l’information est principalement attribuable à l’augmentation des dépenses liées à la campagne publicitaire Choisis le Canada. Cette augmentation a été partiellement compensée par la réduction des dépenses en communications découlant de la conclusion de l’Enquête publique sur l’ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 3,4 millions de dollars des services professionnels et spéciaux est principalement attribuable à la réduction des dépenses en services juridiques et autres professionnels découlant de la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025. Cette diminution a été partiellement compensée par l'augmentation des dépenses au troisième trimestre de 2025-2026 en raison du moment de la facturation des autres services juridiques.

Location

L'augmentation de 1,8 million de dollars de location est principalement attribuable au moment de la facturation des licences de logiciels.

Acquisition de machines et de matériel

La diminution de 1,9 million de dollars dans l'acquisition de machines et d'équipement est principalement attribuable à un achat ponctuel en 2024-2025 de matériel informatique pour l'initiative de communications sécurisées pour le leadership national.

Paielements de transfert

La diminution de 0,4 million de dollars des paiements de transfert est principalement attribuable à la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

Les revenus affectés aux dépenses

L'augmentation de 0,5 million de dollars des recettes affectées aux dépenses est principalement attribuable au moment où le BCP a perçu les fonds par rapport à la même période l'an dernier. Toutefois, le BCP s'attend à ce que les recettes annuelles globales soient constantes.

2.3 Changements importants depuis le début de l'année

Les dépenses depuis le début de l'exercice totalisent 174,0 millions de dollars, soit une diminution nette de 11,5 millions de dollars (6%) par rapport aux 185,5 millions de dollars dépensés durant la même période en 2024-2025. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 2

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2025-2026 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2025	Exercice 2024-2025 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Variation en \$	Variation en %
Personnel	144 046	141 972	2 074	1 %
Transports et communications	5 123	5 647	(524)	(9 %)
Information	5 269	3 507	1 762	50 %
Services professionnels et spéciaux	17 279	27 856	(10 577)	(38 %)
Location	3 640	4 402	(762)	(17 %)
Services de réparation et d'entretien	1 214	754	460	61 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	449	425	24	6 %
Acquisition de machines et de matériel	2 601	4 973	(2 372)	(48 %)
Paielement de transfert	-	767	(767)	(100 %)
Autres subventions et paiements	449	789	(340)	(43 %)
Dépenses budgétaires brutes totales	180 069	191 093	(11 024)	(6 %)
Moins les revenus affectés aux dépenses	(6 084)	(5 639)	(445)	8 %
Dépenses budgétaires nettes totales *	173 985	185 454	(11 469)	(6 %)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué

Personnel

L'augmentation de 2,1 millions de dollars des dépenses en personnel est principalement attribuable aux coûts liés à la transition à la suite de la 45e élection générale fédérale tenue le 28 avril 2025. Cette augmentation a été partiellement compensée par la réduction des coûts en personnel découlant de la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

Information

L'augmentation de 1,8 million de dollars de l'information est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses consacrées à la campagne publicitaire Choisis le Canada. Cette augmentation a été partiellement compensée par la réduction des dépenses en communications découlant de la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 10,6 millions de dollars des services professionnels et spéciaux est principalement attribuable à la réduction des dépenses en services juridiques et autres professionnels découlant de la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

Services de réparation et d'entretien

L'augmentation de 0,5 million de dollars des dépenses de réparation et d'entretien est principalement attribuable aux projets de réparation et d'entretien d'immeubles de bureaux en 2025-2026.

Acquisition de machines et de matériel

La diminution de 2,4 millions de dollars dans l'acquisition de machines et d'équipement est principalement attribuable à un achat ponctuel en 2024-2025 de matériel informatique pour l'initiative de communications sécurisées pour le leadership national.

Paielements de transfert

La diminution de 0,8 million de dollars des paiements de transfert est attribuable à la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

3. Risques et incertitudes

Les principaux risques financiers pour le BCP résident dans la nécessité de réaffecter les ressources ministérielles pour faire face à des problèmes qui pourraient surgir de manière inattendue. Dans le cadre de son rôle de coordination, le BCP doit être en mesure de résoudre les problèmes émergents dans un court délai et soit de gérer les dépenses nécessaires dans les limites de ses propres autorisations de dépenser, soit de gérer la trésorerie jusqu'à ce que des autorisations de dépenser accrues soient approuvées.

Le BCP a identifié d'autres risques clés qui pourraient avoir une incidence sur la réalisation de son mandat et sur sa situation financière. Ces risques tournent autour de domaines tels que les menaces à la sécurité (TI/cybersécurité/interne/physique), la gestion de l'information, l'horizontalité croissante, la complexité et l'étendue du travail.

Le Ministère continuera de gérer efficacement ses risques existants et émergents grâce à la coopération, à l'engagement et au partage de l'expertise et des meilleures pratiques avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les partenaires communautaires, le secteur privé, ses homologues internationaux et son comité ministériel d'audit.

4. Changements importants aux opérations, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne le personnel, les opérations et les programmes au cours du trimestre.

5. Approbation des cadres supérieurs :

Michael Sabia
Greffier du Conseil privé et
Secrétaire du Cabinet

Matthew Shea
Secrétaire adjoint du Cabinet, Affaires et
services ministériels et Dirigeant principal
des finances

Ottawa, Canada
Le vendredi 27 février 2026

6. Annexes A & B:

ANNEXE A

Bureau du Conseil privé
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025
État des autorisations (non vérifié) (note 2)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	264 014	59 221	155 408	238 368	61 942	168 709
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24 329	6 082	18 247	22 792	5 473	16 418
Premier ministre - Traitement et allocation pour automobile	213	81	169	205	51	154
Leader du gouvernement à la Chambre des communes - Traitement et allocation pour automobile	65	31	65	99	25	99
Leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre des Institutions démocratiques - Traitement et allocation pour automobile	8	-	8	-	-	-
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne - Traitement et allocation pour automobile	56	26	30	-	-	-
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne- Traitement et allocation pour automobile	35	-	35	-	-	-
Ministre du Commerce international et des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé du Roi pour le Canada- Traitement et allocation pour automobile	12	-	12	-	-	-
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique du Canada - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	99	25	74
Whip en chef du gouvernement- Traitement et allocation pour automobile	12	-	12	-	-	-
Autorisations budgétaires totales	288 743	65 440	173 985	261 562	67 516	185 454
Autorisations totales	288 743	65 440	173 985	261 562	67 516	185 454

Remarque 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (y compris les affectations bloquées).

Remarque 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE B

Bureau du Conseil privé
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié) (note 2)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses budgétaires:						
Personnel	195 849	47 987	144 046	193 561	48 270	141 972
Transports et communications	6 704	2 161	5 123	5 420	2 066	5 647
Information	7 016	3 999	5 269	5 226	1 534	3 507
Services professionnels et spéciaux	71 945	8 401	17 279	44 541	11 811	27 856
Location	6 942	2 073	3 640	6 691	319	4 402
Services de réparation et d'entretien	1 696	533	1 214	1 790	435	754
Services publics, fournitures et approvisionnements	986	189	449	571	184	425
Acquisition de machines et de matériel	5 552	730	2 601	9 507	2 672	4 973
Paielements de transfert	-	-	-	2 248	378	767
Autres subventions et paielements	-	42	449	34	21	789
Dépenses budgétaires brutes totales	296 690	66 113	180 069	270 190	67 690	191 093
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus (note 3)	(7 947)	(674)	(6 084)	(8 628)	(175)	(5 639)
Total des revenus affectés aux dépenses	(7 947)	(674)	(6 084)	(8 628)	(175)	(5 639)
Dépenses budgétaires nettes totales	288 743	65 440	173 985	261 562	67 516	185 454

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (y compris les affectations bloquées)

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Note 3: Les revenus du BCP proviennent de la formation en matière d'analyse du renseignement et de la prestation de services de soutien internes à d'autres départements.